

COMMUNE DE VARENNES LES NARCY

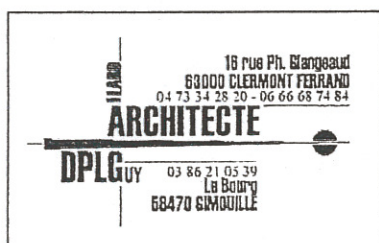


PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES SANITAIRES

Liste

- 5.2.1 Plan eau potable planche nord
- 5.2.2 Plan eau potable planche sud
- 5.2.3 Plan réseau d'assainissement



1. ASSAINISSEMENT

Il n'existe pas sur la commune de système global d'assainissement avec réseau collectif et station d'épuration. Actuellement, seul le bourg de Villatte est desservi par un réseau séparatif aboutissant à la station d'épuration de type lit bactérien d'une capacité de 233 EH. Une distance de 100m est instaurée entre les ouvrages et les habitations.

Le reste du territoire est en assainissement autonome.

2. EAU POTABLE

L'intégralité de la commune est couverte par un réseau d'alimentation en eau potable depuis le réservoir du bourg Nancy et la station de pompage du puit de La Fontaine Saint Jean, les deux points situés sur la commune voisine de Nancy.

A noter que le lieu-dit du moulin Martin est alimenté par le réseau de Bulcy tandis que Le Champ Carré en périphérie sud-ouest de la commune est associé au réseau de captage de La Charité.

La totalité du périmètre immédiat de protection est campé sur la commune voisine.

3. EAUX PLUVIALES

Un égout a été réalisé à Varennes les Nancy entre la route de Longfroid et l'église.

4. RAMASAGE DES ORDURES MENAGERES

Le SIVOM de la Charité assure un ramassage des ordures ménagères 1 fois par semaine en été et une fois tous les quinze jours en hivers

Le ramassage des objets encombrants et du verre est effectué 2 fois par an pour l'ensemble de la commune.